

## COMITE DIRECTEUR du 09 février 2021

Le mardi 09 février 2021 à 9h30, les membres du comité directeur du CRE se sont réunis en visioconférence.

<b>Présents :</b>	<b>Invités :</b>	<b>Absents :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Laurent DUBORGET</li><li>▪ Emmanuelle ARRIGHI</li><li>▪ Sandrine MATTEI</li><li>▪ Philippe OUVRIER-BUFFET</li><li>▪ Jennifer PANCRAZI</li><li>▪ Nathalie PAPION</li><li>▪ Andréa PULICANI</li><li>▪ Lorraine LACHIZE</li><li>▪ Laëtitia TAILLADE</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Floriane DE BERMOND <i>Présidente de la commission Western Corse</i></li><li>▪ Maria-Anna GIORGI <i>Présidente de la commission Endurance Corse</i></li><li>▪ Violaine OUVRIER-BUFFET <i>Présidente de la commission Hunter et Pony-Games Corse</i></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pascale BENVEL</li><li>▪ Marie-Line COPPOLANI</li><li>▪ Gilles COSTANTINO <i>Président de la commission CSO Corse</i></li><li>▪ Jessica PAPI</li><li>▪ François VESCOVALI</li></ul>

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 26 novembre 2020
2. Point financier
3. Approbation du budget prévisionnel de la demande de subvention d'investissement en matériel 2021
4. Renouvellement du mandat du CAC
5. Date de la prochaine Assemblée Générale Élective
6. Création d'un Circuit Régional équitation Western
7. Création d'un Collectif Tourisme
8. Questions diverses

## 1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 26 novembre 2020

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal du Comité Directeur du 26 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

## 2. Point financier

La chargée de mission présente un suivi de trésorerie et fait un état du solde des comptes du CRE et des subventions perçues pour l'exercice en cours.

### 2.1 Plan de relance des activités – rentrée 2021

Le Président rappelle les actions du plan de relance pour lequel 20 000€ avait été budgétisés.

Parrainages licences : clôture de l'action au 31 décembre 2020, montant dépensé : 540€

Forfaits découverte : clôture de l'action au 31 décembre 2020, montant dépensé : 750 €

Miloé : action en cours, montant dépensé : 1 995€.

Le Président rappelle le fonctionnement du dispositif. Après concertation avec les représentants Miloé, le CRE a pu constater que les clubs manquent de temps pour communiquer auprès de leurs adhérents. Les membres du comité directeur activeront leur carte afin de se familiariser avec le procédé et de pouvoir informer lors de visites dans les structures qui seront programmées en présence d'un représentant Miloé et de la personne responsable de la relation client au sein de l'établissement équestre.

Les membres du comité directeur décident à l'unanimité de réattribuer le reliquat du budget au paiement d'une partie des vacances des officiels de compétition de la CEI\*\* qui aura lieu en septembre pour un montant de 8000 € et à l'organisation de stages dont l'organisation revient aux commissions de chaque discipline pour un montant de 1000€ par commission soit 7000€.

Un appel d'offre sera lancé pour définir les structures qui accueilleront les différents stages.

Période effective des stages : mars 2021.

### 2.2 Paiement des aides aux concours

Les organisateurs qui auraient bénéficié d'une aide selon le règlement des commissions et ayant engagé des frais pour l'organisation de concours annulés à la dernière minute (COVID-19) pourront prétendre à une indemnisation sur présentation de facture(s).

Ils devront en faire la demande avant le 15 février au plus tard.

Sont concernés : les concours au calendrier à compter du 1er septembre 2020.

Les concours à huis clos professionnel pourront prétendre au paiement total de l'aide attribuée régulièrement hors label CirR.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité par les membres du comité directeur.

### 2.3 Licence Zoom

Les membres du comité directeurs votent à l'unanimité l'achat d'une licence Zoom afin d'optimiser la qualité des réunions en visioconférence.

### 3. Approbation du budget prévisionnel de la demande de subvention d'investissement en matériel 2021

Les membres du Comité Directeur approuvent à la majorité le budget prévisionnel de la demande de subvention d'investissement en matériel. Il sera complété par les besoins en matériel relatifs à l'organisation de la CEI\*\*.

PRODUITS		CHARGES	
	Prévisionnel		Prévisionnel
<b>Collectivité de Corse:</b>		<b>Achats Matériel</b>	
- Investissement CdC	2 076,88 €	- Endurance : Horloges radio-pilotées x4	65,75 €
		- Endurance : Abreuvoirs + flotteurs x2	982,51 €
		- Endurance : Movin'smart MS-GAIT x2	168,30 €
<b>Total CdC :</b>	<b>2 076,88 €</b>	- TREC : piquets en fibre de verre	176,30 €
		- TREC : fanions	128,40 €
<b>Comité Régional d'Équitation Corse</b>		- BUREAU : unité centrale	420,00 €
- Autofinancement	2 076,88 €	- BUREAU : kit visioconférence	2 212,50 €
<b>Total CRE :</b>	<b>2 076,88 €</b>	<b>Total Matériel :</b>	<b>4 153,76 €</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4 153,76 €</b>	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 153,76 €</b>
Prévisionnel	<b>Equilibre</b>		<b>0,00 €</b>

### 4. Renouvellement du mandat du CAC

Les membres du comité directeur votent à l'unanimité le renouvellement du mandat de la commissaire aux comptes. Le budget afférent à son exercice a été voté par l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2020 et sa réaffectation sera soumise au vote le la prochaine AGO.

### 5. Date de la prochaine Assemblée Générale Élective

La validité du mandat prenant fin au 31 mars 2022, les membres du comité directeur fixent, à l'unanimité, la tenue de la prochaine assemblée générale électorale au mois de décembre 2021.

### 6. Création d'un Circuit Régional équitation Western

Les membres du comité directeur approuvent à l'unanimité la mise en place d'un Circuit Régional Western initié par la commission sous réserve de présentation du cahier des charges dans les meilleurs délais.

### 7. Création d'un Collectif Tourisme

Le Président informe les membres du comité directeur sur la création d'un Collectif Tourisme rassemblant les acteurs de l'hôtellerie/restauration et les offices de tourisme et auquel le CRE a été invité à prendre part. Les membres du comité directeur approuvent à l'unanimité la participation active d'un membre délégué du CRE aux réunions de travail, projets de communication événementielle, etc. sans prendre d'engagement dans un premier temps.

## 8. Questions diverses

### Fonctionnement des commissions

Le Président rappelle que chaque décision de commission doit être votée et actée par la rédaction d'un procès-verbal. La chargée de mission du CRE pourra être mobilisée ponctuellement à cet effet. Il rappelle également que c'est le rôle du rapporteur de commission.

### Championnats Régionaux

Le Président rappelle les obligations qui incombent aux organisateurs et plus particulièrement à propos de la promotion des sponsors, de la transmission des résultats au CRE et au protocole de remises des prix.

### Résultats concours TREC du 18 octobre 2020

Il apparaît que le centre équestre du Domaine d'Anghione, organisateur du concours TREC du 18 octobre 2020, rencontre des difficultés à saisir les résultats sur le support informatique FFE.

Le CRE prendra attache auprès des services compétents. L'organisateur s'engage à transmettre les résultats au CRE sans délai.

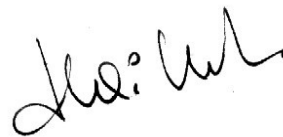
### Réflexion sur une nouvelle embauche

Le Président invite les membres du comité directeur à réfléchir sur la pertinence d'une nouvelle embauche chargée de la recherche de sponsors et d'aide administrative ponctuelle auprès des clubs. Profil pressenti : BTS commercial.

Aucune question supplémentaire n'étant apportée, la séance est levée à 12h10.



Laurent DUBORGET  
Président



Laëtitia TAILLADE  
Secrétaire générale